

*Transport du grain de l'Ouest—Loi*

**M. Sid Parker (Kootenay-Est-Revelstoke):** Monsieur le Président, je suis heureux d'intervenir dans la discussion de la motion n° 34, par laquelle mon parti demande de supprimer l'article 17(4) qui dit:

L'administrateur peut conclure, pour le compte du ministre, des accords pour le mouvement du grain par transport routier s'il les estime conformes aux intérêts des producteurs de grain.

En tout bon sens, je ne vois pas qu'on puisse s'opposer à cette demande. Nous avons été témoins cet après-midi d'un spectacle peu croyable. De l'autre côté de la Chambre, nous voyons l'ex-ministre des Transports rester muet, tandis que ce sont les conservateurs qui prennent la défense du projet de loi. Est-ce que c'est possible? Prétendre qu'il faut s'adresser au transport routier comme solution de rechange pour le transport de nos grains, c'est à ne pas croire. En avril, le gouvernement nous a présenté un projet de loi demandant d'accorder des crédits, par voie de virement, à d'autres formes d'énergie, alors que le transport ferroviaire est une des formes d'énergie les plus efficaces. Le transport de nos grains par chemin de fer est ce qu'il y a de mieux, et il ne devrait pas être question de subventionner les transporteurs routiers.

Je n'ai pas de mal à me rappeler les années 50, quand je travaillais pour le CP à Revelstoke. Un jour, tous les gros bonnets se sont amenés. Ils redoutaient que le transport routier leur enlève tout. Ils avaient alors pour slogan: «Expédiez par chemin de fer». Ils nous disaient de quoi il en retournerait. Le Syndicat du blé de la Saskatchewan avait établi une liste des voies ferrées étudiées par Transport Canada, liste qui a été imprimée dans le *Western Producer*. Transport Canada cherche à délaissier ces embranchements dont 20 appartiennent au CN et 19 au CP. Selon l'article, on se penche sur 817 milles de voies ferrées du CN qui desservent actuellement 8,001 producteurs. Si on adopte une mesure législative de cette sorte, les producteurs seront obligés de recourir à d'autres moyens de transport, comme le transport routier. Dix-neuf voies ferrées du CP couvrant 1.145 milles sont actuellement à l'étude. Nous savons ce qui se passe aux audiences. Nous savons que des emplois auprès des chemins de fer et dans les services d'entretien sont supprimés.

Si on adopte cette solution, 10,733 producteurs seront touchés. Il est absolument ridicule d'augmenter à ce point la circulation sur les routes. J'ai assisté à ces audiences et ai déjà entendu des discussions sur l'abandon des voies ferrées. D'autres moyens de transport, soutient-on, sont actuellement à la disposition des producteurs. Des camions notamment dont le CP et le CN possèdent un grand nombre. Il y a Smith Transport et bien d'autres filiales. Si l'agriculteur en tirait quelque profit, alors nous en verrions peut-être la pertinence. On retrouve ici la même situation qu'en Colombie-Britannique où les conservateurs appuient ce genre de mesure législative. Les conservateurs et les libéraux s'unissent pour former, dit-on, le parti crédit social de la Colombie-Britannique.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Parker:** C'est bien ce qu'ils font, nous le savons. Tout le monde le sait. Et les conservateurs osent parler du Nouveau parti démocratique. Le député d'Ontario (M. Fennell) prétend que le NPD, ses 32 députés, ont défait le gouvernement conservateur en 1979. Ce sont les Canadiens qui l'ont fait. Quand les conservateurs reconnaîtront-ils que les citoyens canadiens ne peuvent accepter le type de mesure législative qu'ils présentent?

**Le président suppléant (M. Corbin):** A l'ordre s'il vous plaît. J'invite le député à revenir à l'amendement à l'étude.

**M. Parker:** Monsieur le Président, il semble que certains députés comprennent ce qui se passe, d'autres non.

**Le président suppléant (M. Corbin):** A l'ordre. Je suis sûr que le député n'accuse pas la présidence de faire de la discrimination. Je dois admettre qu'il est parfois difficile pour la présidence de suivre la logique des arguments des députés. Toutefois, je dois dire que dans ce cas-ci le député a manifestement fait une digression. Je l'invite donc à axer ses commentaires sur l'amendement à l'étude.

● (1740)

**M. Parker:** Monsieur le Président, je ne m'en prenais pas à la présidence mais à des orateurs qui m'ont précédé.

Je dis qu'il est impérieux de réfléchir sérieusement à ce qui se passe. Si nous songeons effectivement à abandonner certains embranchements, nous devrions ordonner aux sociétés ferroviaires de payer les frais que doivent assumer les producteurs pour faire transporter leur grain jusqu'à la ligne principale. Nous ferions alors quelque chose de constructif au lieu de donner l'argent des contribuables à des sociétés ferroviaires qui ne respectent pas leurs obligations. Je prie instamment les conservateurs d'examiner cette possibilité au lieu de s'associer au gouvernement libéral et d'adopter son projet de subventionner les entreprises de camionnage, c'est-à-dire en fait les sociétés ferroviaires, qu'il s'agisse du CN, qu'ils appellent une société de la Couronne bien que ce ne soit certes pas ce que moi j'appelle une société de la Couronne, ou qu'il s'agisse du CP.

**M. McKnight:** Qu'on les nationalise.

**M. Parker:** Il y a d'autres façons d'assurer ce transport sans verser de subventions aux entreprises de camionnage. Faire transporter le grain par camion, c'est comme essayer de remplir une brouette avec une cuiller. Le simple bon sens commande de se doter d'un système de transport qui rassemble les céréales et les achemine vers la ligne principale, et aide les localités à survivre grâce à l'utilisation d'élévateurs ruraux et ainsi de suite. Laisser cet amendement dans le projet de loi, c'est inviter les sociétés ferroviaires à abandonner d'autres embranchements. Nous ne pouvons pas le permettre. Nous, de notre parti, reconnaissons les conséquences qu'aurait le projet de loi et tenons à nous assurer qu'elles ne se concrétisent pas.

J'aimerais en revenir au sujet des coûts de l'énergie, monsieur le Président. Si nous nous préoccupons vraiment de conserver l'énergie, nous n'allons sûrement pas retenir cette formule consistant à rassembler les céréales pour les expédier vers les têtes de ligne ou les ports. Cela n'a pas de bon sens. On subventionne d'une part les économies d'énergie, et de l'autre l'industrie du camionnage qui consommera plus d'énergie. Les cheminots connaissent l'importance des embranchements et l'importance des emplois dans les localités qui jalonnent les voies ferrées. Il est ridicule de notre part de songer même à recourir au camionnage pour transporter les céréales vers les têtes de ligne ou les ports. Je suis très heureux de dire que notre parti s'y oppose et que je suis complètement d'accord avec lui.